

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Sirieix, 30 novembre 1872

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 3 p. (360r, 361r, 362v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Sirieix, 30 novembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46070>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [30 novembre 1872](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Sarieix](#)

Lieu de destination Inconnu

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

RésuméSue une demande d'augmentation de salaire de Sirieix. Siriex ayant demandé 0,70 F par heure, Godin lui fait remarquer qu'il devrait se contenter d'un salaire plus modeste tant qu'il n'aura pas acquis les connaissances nécessaires à remplir dans l'usine une fonction correspondant au salaire demandé.

SupportQuelques mots du texte de la lettre du folio 361r sont réécrits au crayon bleu par-dessus l'encre de la copie.

## Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Versailles 30 juillet 73.

Monsieur Sirieu,

Notre lettre du 23 courant me fait remarquer que vous avez émis devant moi le désir d'avoir j'ose l'exprimer que j'ai consenti à vous accorder; mais il est sous-entendu pour moi que puisque vous m'avez fait la condition à l'avis tout en m'acquittant envers vous p'ne puis, quand vous êtes en présence d'autres curieux, vous faire que comparativement au service fait que vous proverez montrer en leur présence.

Je vous ferai donc la différence quand j'aurai à m'expliquer avec vous sur

la suite à donner à votre  
présence dans mon usine,  
Mais je dois dès aujourd'hui  
vous faire remarquer que  
si je vous nous parlez ce  
supplément, sans que vous  
~~ayez~~ en état de le gagner  
et dans que vous ayez acqui-  
ses connaissances nécessaires  
pour remplir dans l'usine  
une fonction qui mérite des  
appointements équivalents,  
ce serait un motif très-  
prochain pour me faire  
faire usage plus longtemps  
de vos services. L'andisque  
si vous ayez peu de con-  
tacts d'un salaire propor-  
tionné à votre travail, vous

avoué que prendre le temps  
nécessaire pour à acquérir  
les connaissances que nous  
aurions fermis un  
emploi dans l'établissement  
J'ai bien l'honneur de  
vous saluer.

D. Gouin